

**ORGANISATION DE LA GARANTIE DES METAUX PRECIEUX  
ALLEMAGNE**

**1. Système de marquage**

L'apposition d'un poinçon de garantie n'est pas obligatoire en Allemagne.

**2. Conditions d'acceptation des ouvrages sans formalité de garantie**

Les ouvrages en provenance d'Allemagne devront être essayés et poinçonnés en France.

**2-1 Nom et adresse de l'organisme de contrôle**

Il n'existe pas d'organisme de contrôle agréé en Allemagne, ni de bureau de garantie. Chaque joaillier appose le poinçon de titre et son sigle (nom ou marque).

**2-2 Norme d'accréditation de l'organisme**

Aucune.



OR



ARGENT